



RAPPORT SYNTHÈSE DE L'EQUIPE N° 4
DE MISSION DE CONSULTATION DES FORCES VIVES NATIONALES
DANS LA PROVINCE DE L'ENNEDI-EST (AMDJARASS)

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....

INTRODUCTION.....

I/ METHODOLOGIE.....

II/ CEREMONIE D'OUVERTURE.....

III/ DEROULEMENT DES TRAVAUX.....

- Mise en place du Présidium
- Remise des Documents de travail par le Chef de mission
- Constitution des groupes de travail
- Séances des travaux en groupes
 - Thématique N°1 : Paix, Cohésion Sociale et Réconciliation Nationale
 - Thématique N°2 : Forme de l'Etat, Constitution, Réformes Institutionnelles et Processus électoral
 - Thématique N°3 : Droits Humains et Libertés Fondamentales
 - Thématique N°4 : Politiques publiques sectorielles
 - Thématique N°5 : Questions sociétales
 - Autres propositions particulières ou spécifiques*

IV/ CEREMONIE DE CLÔTURE.....

- Lecture des recommandations
- Allocution du Chef de mission de CODNI
- Discours de clôture du Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est

V/ CONCLUSION.....

VII/ ANNEXES.....

REMERCIEMENTS

La cérémonie a été rendue possible et agréable grâce à l'implication personnelle, la volonté manifeste du Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est, Monsieur SIDICK TIMAN DEBY ITNO et à la disponibilité active de ses collaborateurs et cadres de la Province.

- Nous notons avec un intérêt particulier et une parfaite satisfaction de la disponibilité et l'engagement affichés par les Autorités administratives de la province dans la préparation et l'organisation technique et matérielle, aussi bien la prise en compte en matière sécuritaire par les responsables des Forces de défense et de sécurité ;
- Nous apprécions une fois de plus l'orientation donnée par le Chef de Mission du CODNI le Colonel **MANSOUR ABDELJABAR HACHIM** du principe de la libre expression et sans ingérence quelconque à tous les participants sur l'ensemble des Thématiques retenues par le Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) pour instaurer un climat de confiance.
- Nous soulignons avec force le choix judicieux et de grande portée des hommes et des femmes représentatifs et des qualités inestimables caractérisées par leur présence effective et enthousiaste.
- Nous saluons les dispositions techniques, matérielles parfaites et surtout la qualité de l'hébergement mise à la disposition de la délégation de CODNI par les Autorités administratives et les cadres de la Province qui ont facilité le déroulement des travaux et a rendu un séjour agréable à la délégation.
- et enfin, nous portons notre satisfécit à la presse locale qui nous a accompagné durant tout le déroulement des travaux en assurant la couverture médiatique.

Egalement, nous remercions les Cadres de la Province, en particulier, Monsieur **ABDELKHADER TIDJANI KOÏBORO** pour sa disponibilité, sa participation et sa présence remarquable parmi nous.

I/ INTRODUCTION

En prélude à la tenue du Dialogue National Inclusif et dans le cadre de la mission du Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) qui est celle de préparer et d'organiser le Dialogue National Inclusif, il est prévu entre autres : l'organisation de la consultation des Forces vives Nationales de l'intérieur et de l'extérieur du Pays en vue de recueillir les attentes et propositions par rapport au Dialogue National Inclusif.

C'est pourquoi, des missions de consultations sont déployés sur l'ensemble des provinces dont l'Equipe N°4 de mission de consultation dans la province de l'Ennedi-Est conduite par le Chef de mission, Colonel **MANSOUR ABDELJABAR HACHIM**.

Elle est composée de :

- **ANNOUR DJIBRINE ABDOULAYE**, Rapporteur Général ;
- **DIONDANDE ROGER**, Chargé de la Logistique et des Finances ;
- **HAROUN ABBA ADAM**, Chargé de Communication et la traduction.

La mission a travaillé conformément et dans le strict respect des documents mis à sa disposition et qui sont entre autres:

- La Note d'orientation N°001/CODNI/2021 ;
- La Directive pour les Missions des consultations intérieures et Extérieures ;
- Le Questionnaire sur les différentes thématiques etc.

Dès la clôture de la première mission de consultation qui a eu lieu dans la ville de Fada, Chef-lieu de la Province de l'Ennedi-Ouest, l'équipe de la mission a quitté la ville de Fada dans l'après-midi du Jeudi 28 Octobre avant de rejoindre la ville d'Amdjarass, Chef-lieu de la Province de l'Ennedi-Est, le même jour aux environs de 18 heures.

A son arrivée à Amdjarass, Chef-lieu de la province de l'Ennedi-Est où elle a passé trois jours du Vendredi 29/10/2021 au Dimanche 31/10/2021, la délégation du Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) a été accueillie par Monsieur **MAHAMAT ABDELKERIM ALI**, Secrétaire General de la Province de l'Ennedi-Est, représentant le Gouverneur de la province de l'Ennedi-Est. Il est entouré pour la circonstance de ses proches collaborateurs.

Aussitôt arrivée dans la province de l'Ennedi-Est, la mission chargée de la consultation du Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) a eu un bref entretien avec le Secrétaire Général de la Province puis s'est rendue le lendemain matin au Gouvernorat pour présenter ses civilités au Gouverneur de la province, Monsieur **SIDICK TIMAN DEBY ITNO** puis l'informer de l'objet de la mission conformément à l'ordre de mission N°..011/PCMT/PMT/CODNI/2021 DU 11 Octobre 2021.

Après les mots d'usage du Chef de mission et un bref aperçu par rapport à l'objet de la mission que le Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est a saisi l'ultime occasion pour souhaiter la bienvenue et un agréable séjour dans la ville d'Amdjarass à la délégation avant d'organiser aussitôt, une séance préliminaire d'information avec tous les dignitaires de la Province venus pour participer aux assises en présence de la Délégation du Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI).

METHODOLOGIE

❖ Approche

- La méthode participative interactive commandée par le principe de la totale liberté d'expression a été adoptée pour cette activité qui a permis aux participants d'aborder toutes les questions inscrites dans le questionnaire élaboré par le Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CDNI) sur les différentes thématiques en vue de recueillir des propositions concrètes.

III/ CEREMONIE D'OUVERTURE

Trois temps forts ont marqué la cérémonie d'ouverture :

- Le Mot de bienvenue du Maire de la Ville de Fada ;
- L'Allocution du Chef de mission de l'équipe N° 4 de la mission de consultations
- et le discours d'ouverture du Gouverneur de la province de l'Ennedi-Est.

Dans son mot de circonstance, le Secrétaire Général de la Mairie d'Amdjarass, représentant le Maire en mission, a tout d'abord souhaité la cordiale bienvenue dans sa prestigieuse ville d'Amdjarass et un agréable séjour à la délégation tout comme aux délégués venus des différents départements de la Province de l'Ennedi-Est avant de saluer l'initiative prise par les plus Hautes Autorités du Pays à vouloir organiser ce Dialogue National Inclusif.

Quant au Chef de mission du Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CDNI), il a intervenu pour donner une large compréhension de la mission avant d'exhorter les délégués à une participation active à travers la démarche participative et inclusive dénuée de tout refus ou marginalisation.

S'agissant du discours d'ouverture du Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est, d'entrée de jeu, il a demandé une minute de silence en la mémoire du Feu Maréchal **IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, l'Homme qui a hissé notre Pays parmi les Nations émergentes et qui a donné son dernier souffle le 20 Avril 2021 en défendant la Patrie annexée par la horde des rebelles à la solde de l'étranger. C'est depuis le 23 Octobre 2021 qu'il se repose sur la terre de ses aïeux ici à Amdjarass, déclare-t-il, avant de souhaiter également la cordiale bienvenue et un agréable séjour à Amdjarass, Chef-lieu de la Province de l'Ennedi-Est au Chef de mission et à l'importante délégation qui l'accompagne.

Avant de déclarer ouverts les travaux de consultations des Forces vives de la Nation Tchadienne que le Gouverneur a exhorté les délégués à participer avec assiduité, sans tabou, ni préjugés en vue de formuler des propositions concrètes à la lumière des

thématiques proposées et d'analyser sans complaisance tous les maux qui minent notre Pays et de proposer des solutions, car, le choix porté sur eux n'est pas fortuit.

Dans son mot de la fin, il a remercié à chacun et à chacune des participants d'avoir accepté de faire le déplacement à Amdjarass, Chef-lieu de la Province de l'Ennedi-Est pour y prendre part à ces assises avant de demander l'indulgence à toutes les parties prenantes pour les éventuelles imperfections constatées dans l'organisation des présentes assises.

Ont pris part à cette rencontre, **106** Délégués (50 Délégués venus des 5 Départements à raison de 10 Délégués par Département et 56 Délégués représentant les différentes catégories ou sensibilités des Forces vives de la province tel que le quota recommandé par les termes de références, excepté les corps constitués de l'Etat.

III/ TRAVAUX EN PLENIERE

Après la séance d'ouverture, les travaux ont continué sous la Présidence du Chef de mission en présence du Gouverneur avec la présentation et l'adoption du projet de programme des travaux par le Rapporteur Général de la mission qui s'articule comme suit :

- La mise en place du Bureau du présidium par les Délégués conformément à la Directive du CODNI ;
- La remise des thématiques (Questionnaires) par le Chef de mission au Président du Présidium ;
- La composition des Groupes de travail par le Présidium ;
- Les débats en groupes par rapport aux différentes Thématiques proposées par le Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) ;
- La présentation, l'examen et l'adoption des synthèses des travaux de groupes par les Délégués.

CEREMONIE DE CLÔTURE :

- La lecture de la synthèse des travaux par le présidium ;
- La lecture des recommandations ;
- L'Allocution de remerciement du Chef de mission ;
- Le Discours de clôture du Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est

VI/ CONCLUSION

Les travaux des missions de consultations de l'équipe N° 4 se sont déroulés dans l'entente, la parfaite collaboration et dans un climat très collégial, participatif, inclusif et convivial.

La délégation se réjouit de l'engouement manifeste entretenu par le Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est, Monsieur SIDICK TIMAN DEBY ITNO dès l'arrivée de la Délégation du CODNI à l'effet de vouloir faire participer la plus grande partie de ses concitoyens et de les amener à une prise de conscience aigue.

Toutefois, l'équipe déplore la dégradation des routes qui sont parfois accidentées et compte tenu de l'éloignement de la province de la Capitale N'Djamena, recommande au Comité d'organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) pour qu'un droit de regard particulier doit être accordé aux délégués de cette province lors de la tenue prochaine du Dialogue National Inclusif et que des moyens logistiques et financiers conséquents puissent les accompagner afin de faciliter en toute quiétude leur participation.

RECOMMANDATIONS : Voir le rapport synthèse des participants en annexe

ANNEXES :

- Allocutions d'ouverture et de clôture du Chef de mission ;
- Discours d'ouverture et de clôture du Gouverneur de la province de l'Ennedi-Est ;
- Synthèse des travaux des Groupes Thématiques ;
- Recommandations des participants de la Province de l'Ennedi-Est ;
- Listes des Délégués départementaux et de la Province de la province de l'Ennedi-Est ;
- Listes des Membres du Présidium et des Membres des groupes de travail ;
- Programme de la méthodologique ;
- Copie de l'ordre de Mission

Fait à Amdjarass, le 30/10/2021

Le Chef de mission de l'équipe N° 4

Colonel MANSOUR ABDELDJABAR HACHIM

RÉPUBLIQUE DU TCHAD
Unité-Travail-Progrès
PROVINCE DE L'ENNEDI-EST

**Rapport des Réunions des Consultations sur
le Dialogue National Inclusif**

**du 29 au 31 octobre 2021
Amdjarass**

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	9
INTRODUCTION.....	9
I. METHODOLOGIE.....	10
II. CEREMONIE D'OUVERTURE	10
Thématique 1 : paix, cohésion sociale et réconciliation nationale	12
Thématique 2 : forme de l'état, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral	15
Thématique 3 : droits humains et libertés fondamentales.....	19
Thématique 4 : politiques publiques sectorielles	23
Thématique 5 : questions sociétales.....	26
Autres propositions phares.....	32
IV. CEREMONIE DE CLOTURE	32
V. OBSERVATIONS PARTICULIERES	32
CONCLUSION	32
ANNEXES	33

REMERCIEMENTS

La réussite de ces consultations a été rendue possible grâce à une participation active et responsable de l'ensemble des acteurs de la force vive de la province de l'Ennedi-Est.

1. Nous notons ainsi avec satisfaction la disponibilité et l'engagement du Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est **SIDICK TIMANE DEBY ITNO** par ailleurs Sultan de Dar Bilia, et son personnel, notamment dans l'organisation matérielle de ces consultations.
2. Nous apprécions le rappel avec insistance, par le chef de fil de la mission de CODNI, Monsieur Mansour Abdeldjabar, du principe de libre expression sur l'ensemble des thématiques retenues par le Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI).
3. Nous soulignons que les dispositions techniques prises par la Mairie de la ville d'Amdjarass et la présence des services de l'ONAMA pour la couverture médiatique de ces assises.

C'est le lieu de formuler notre gratitude et reconnaissance pour la confiance placée au Présidium pour faciliter les travaux de ces importantes assises qui déterminent l'avenir de notre pays.

INTRODUCTION

Le présent rapport constitue les résultats des travaux des groupes thématiques des consultations des forces vives tchadiennes de la Province de l'Ennedi-Est sur le Dialogue National Inclusif. Ces Consultations s'est sont déroulées du 29 et 30 octobre 2021, dans la salle des réunions de la Mairie de la Ville d'Amdjarass. Ceci est dans le cadre d'un ensemble d'activités mises en œuvre par le CODNI en prélude à l'organisation du Dialogue National Inclusif.

En effet, l'objectif de ces consultations et conformément à la note d'orientation n°001/CODNI/2021 relative aux missions de consultation des forces vives nationales de l'intérieur et de l'extérieur du pays au sein de la diaspora vise à : « Diagnostiquer l'Etat de la Nation et poser les bases d'un nouveau contrat National ». Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Faire la situation du pays par les Forces Vives Nationales de la Province de l'Ennedi-Est, en mettant l'accent sur les préoccupations fondamentales de sa population ;
- Recueillir les propositions concrètes de réformes suggérées par les forces vives de la province.

Force est de constater que ces objectifs sont globaux donc les résultats des travaux de cette réunion ne feront que contribuer, autant que faire se peut, à les atteindre.

Méthodologie

a) Approche

La méthode participative interactive commandée par le principe de la totale liberté d'expression a été retenue pour cette activité. Ce choix vise à permettre aux participants d'aborder aisément toutes les questions inscrites dans la grille élaborée par le CODNI pour collecter leurs propositions et tout autre qu'ils estiment omis de cette liste. Pour ce faire, un accent particulier a été mis sur les propositions de solutions concrètes à chacun des problèmes soumis à l'examen.

b) Déroulement des assises

Trois étapes majeures ont marqué le déroulement de ces consultations : l'ouverture, les travaux des groupes et la clôture.

- **L'ouverture** a été consacrée essentiellement, le premier jour de l'activité, aux discours de circonstance, à la mise en place du présidium devant faciliter les travaux de cette assise;
- **Les travaux des groupes** consistent à répartir les participants en cinq (5) groupes thématiques et la validation des résultats de leurs travaux en plénière ;
- **La clôture** est assurée par les autorités de la province de l'Ennedi-Est et la Mission du CODNI.

Pour faciliter les travaux de cette réunion, conformément à la méthode participative retenue, le présidium s'est servi du questionnaire élaboré à partir de l'ensemble des thématiques et notamment des sous-thématiques proposées par le Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) dans les Termes de Référence (TDR) qu'il a élaboré. Pour ce faire, il a été procédé par une administration indirecte de type question-réponse succincte de ce questionnaire.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie s'est déroulée en trois temps forts :

- Le mot de bienvenue du Secrétaire Général de la Mairie de la Ville d'Amdjarass tout en souhaitant un agréable séjour à la mission du CODNI et une bonne réussite des consultations ;
- l'allocution de Monsieur Mansour ABDELJABAR, Chef de Mission du CODNI pour la Province de l'Ennedi-Est qui a tenu à expliquer aux participants l'objet de la mission et les résultats attendus et en remerciant les autorités de la province de l'accueil chaleureux et les dispositions prises pour la circonstance.
- Le discours d'ouverture prononcé par Son excellence, Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Ennedi-Est Monsieur SIDICK TIMANE DEBY ITNO.

Après ces trois interventions une proposition d'un présidium pour la facilitation des travaux à été faite et approuvée par l'assemblée.

La composition du présidium se présente comme suit :

- Président du Présidium : Monsieur IZADINE DAOUD
- 1^{er} Vice-Président : Monsieur TAHIR AHMAT TAIRO
- 2^{ème} Vice-Présidente : Mme ERENE BEMADJI
- Rapporteur Général : Monsieur MAHAMAT HISSIEN
Rapporteur 1^{er} Adjoint : BILAL YAYA MAHALAT
- Rapporteur 2^{ème} Adjoint : Monsieur SALEH BOKHIT SINO

Après sa mise en place, le présidium a procédé à la proposition de la méthodologie de travail pour validation en plénière (voire la partie méthodologie (I) pour plus de détail).

Déroulement des activités

Comme signalé dans la méthodologie, les travaux se sont déroulés principalement autour des questions contenues dans la grille proposée par le CODNI et qui se rapportent aux TDR du dialogue national inclusif qu'il a élaboré.

Le présidium a opté pour un rapportage succinct et exhaustif des propositions des participants par rapport à l'ensemble des thématiques abordées lors de la rencontre ainsi qu'il suit :

Thématique 1 : paix, cohésion sociale et réconciliation nationale

1. Justice et égalité des citoyens

Questions :

Question : L'injustice et l'inégalité des citoyens ne favorisent pas le climat de paix et de la cohésion sociale dans notre pays. Quelles sont les mesures que vous proposez pour les éradiquer ?

Réponse : Les mesures que nous proposons pour les éradiquer sont :

- Rendre équitable l'inégalité aux justiciables et pratiquer effectivement la justice sociale et l'égalité pour devant les textes de la République ;
- Sensibiliser et éduquer pour un changement de comportement et prendre des mesures égalitaires sans distinction ;
- Cultiver et promouvoir le vivre ensemble dans la fraternité pour favoriser la cohésion sociale ;
- La suppression de justice parallèle dans toute l'étendue du territoire.

Question : Comment peut-on éradiquer l'impunité et garantir l'égalité des citoyens devant la loi sans discrimination aucune ?

Réponse : On peut éradiquer l'impunité et garantir l'égalité des citoyens en :

- Combattant l'impunité ;
- Restaurer l'Etat de droit ;
- Appliquant les lois de la République dans toute sa rigueur pour tous les citoyens ;
- Faisant en sorte que la loi soit la même pour tous.
- La mise en place d'un organe de vérification du jugement rendu ;
- Prenant des dispositions afin que les décisions soient exécutées de la même façon pour tous les citoyens ;
- Traduisant les malfaiteurs devant la juridiction.

Thème 2 : Cohésion sociale et diversité culturelle :

Question : Qu'est ce qui divise les Tchadiens ?

Réponse : Ce qui divise les Tchadiens :

- L'économie monétaire, le matérialisme entraîne une division des Tchadiens ;
- L'injustice sociale, facteur des frustrations, des déchirures de la couche sociale, des rebellions répétées et l'impunité

- L'ignorance ;
- La mauvaise gestion des conflits éleveurs-agriculteurs ;
- La question de la dia ;
- Le non-respect et le rejet de l'autre ;
- La question aux postes de responsabilité ;
- La religion.

Question : Comment faire pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent davantage les traits caractéristiques de notre pays ?

Réponse :

- Valoriser nos cultures ancestrales ;
- Faire de telle sorte que le pluralisme et la diversité culturelle soient transparentes et dans tous les secteurs ;
- Faire la promotion et valoriser le pluralisme et la diversité culturelle de manière égalitaire à travers les médias publics.

Question : Que faut-il faire pour la sauvegarde de la diversité sociale et culturelle ?

Réponse :

- Cultiver le vivre ensemble ;
- Restaurer une forte sensibilisation ;
- Respecter la valeur de la diversité sociale et culturelle.

Question : Quelles sont les principales causes des conflits communautaires ?

Réponse :

- Prolifération des armes ;
- L'ignorance ;
- L'inégalité à l'eau et aux pâturages ;
- Le manque ou le non-respect des couloirs de transhumance ;
- L'accroissement des animaux sur le plan démographique ;
- Balisage des couloirs de transhumance ;
- Aire de stationnement des animaux ;
- Imposer le respect du calendrier de transhumance ;
- La partialité des autorités administratives, politiques et militaires, source de la récurrence des conflits intercommunautaires ;
- Renforcer le programme hydraulique pastoral, redéfinir et réactualiser des couloirs de transhumance.

Question : Comment peut-on régler efficacement ces conflits ?

Réponse :

- Augmenter l'hydraulique pastorale par la multiplication des points d'eau ;
- Relever systématiquement les autorités administratives et militaires devenues éleveurs par procuration ;
- Réorganiser les couloirs de transhumance.

Thème 3 : Forces de défense et sécurité au service de l'unité nationale et de la paix

Question : Les Forces de défense et sécurité exercent-elles leurs missions régaliennes ? Peuvent-elles jouer le rôle d'agent de développement ?

Réponse :

- Non, les Forces de défense et sécurité n'exercent pas bien leurs rôles de protéger les personnes et leurs biens et participer au développement. Alors qu'elles peuvent bien jouer et valoriser le rôle d'agent de développement par la valorisation du service du génie-militaire.

Pour arriver à cette solution, il faut :

- La professionnalisation et la modernisation ;
- Les orientations vers une formation d'institution ;
- Enseigner la morale.

Question : Comment doit-on faire pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale ?

Réponse

- Une cessation de nomination de complaisance dans les grades ;
- Une armée nationale formée, instruite et modernisée ;
- Augmenter le salaire de l'armée nationale ;
- Réorganiser l'armée nationale ;
- Penser à la famille de l'armée nationale victime de guerre ;
- Recruter l'armée nationale sur la base des tests médicaux.

Question : Comment appréciez-vous les projections de nos FDS à l'extérieur du pays ?

Réponse : Bien qu'elles soient une fierté nationale à l'extérieur du pays, par contre il faudrait ramener l'armée nationale de l'extérieur à l'intérieur du pays pour assurer véritablement la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Thème 4 : Réconciliation nationale et paix durable

Question : Qu'est ce qui explique les échecs quasi-systématiques des accords de paix conclus avec les politico-militaires ? Et comment y remédier ?

Réponse :

- Le manque de confiance ;
- La réconciliation et devenue comme un fonds de commerce ;
- Les accords de paix ne sont pas toujours exécutés comme prévus ;
- Manque de valorisation contraignante des accords aussi pour l'Etat que pour les politico-militaires. Pour y remédier à cela, il faudrait prôner une réconciliation de paix et actualiser la mise en œuvre effective d'un vaste programme de démilitarisation.

Question : Quels sont les facteurs de réussite d'une paix durable ?

Réponse :

- Egalité des Tchadiens devant la loi ;
- Offrir aux Tchadiens l'accès à l'eau potable, l'éducation, la santé et assurer leurs sécurités de même que leurs biens ;
- Le Gouvernement doit instaurer une éducation de base à tous les Tchadiens ;
- Placer les hommes qu'il faut à la place qu'il faut ;
- Combattre le favoritisme ;
- Intégration des jeunes diplômés sans emploi à la Fonction Publique ;
- Combattre l'impunité sous toutes ses formes ;
- La participation de toutes les forces vives de la nation au dialogue national inclusif ;
- Le pardon du cœur.
- Appliquer les accords de paix avec les politico-militaires dans leur intégralité ;
- Renforcer le suivi des accords de paix ;
- Renfoncer la diplomatie en général et en particulier avec nos voisins pour réduire le risque d'hébergement et de financement des rebellions ;
- Revoir en baisse le budget de l'armée et accorder davantage de priorité aux secteurs clés (infrastructures routières, santé, éducation...).

Thématique 2 : forme de l'état, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral

1. Constitution et Institutions

1) Ces deux constitutions (1996 et 2018) marquent la naissance de la démocratie au Tchad, règne la loi, de la justice, le renforcement des acquis démocratiques, le bien être des textes fondamentaux et instauration des lois de la République

2) Leur amélioration consiste à impliquer toutes les parties vives de la nation sans distinction (la partie civile, la chefferie traditionnelle, et la diaspora) afin de trouver une loi modulable ou fondamentale

A cet effet, on ne peut en aucun cas changer certains éléments comme par exemple l'unité de l'Etat : le Tchad est un et indivisible, la laïcité, la diversité culturelle....

3) La forme de l'Etat unitaire décentralisé est adaptée avec le contexte tchadien.

Cette forme de l'Etat unitaire a permis aux collectivités locales de disposer une certaine liberté dans la prise des décisions pour définir les normes de leurs actions et les modalités de leurs interventions. Elle traduit donc un nouvel équilibre dans la répartition des pouvoirs. Elle permet aux activités régionales qui apparaissent comme ressorts de la puissance économique de demain.

Constitution et Institutions

1) Il n'est pas nécessaire de faire recours au referendum pour l'adoption d'une nouvelle constitution, c'est pourquoi nous suggérons que la constitution soit adoptée lors d'un éventuel forum national inclusif comme dans le passé.

Nous pensons que les électeurs ne sont pas toujours en mesure ou n'ont pas toujours des informations nécessaires pour prendre une décision éclairée sur la question enjeu, puisque les changements constitutionnels sont des enjeux complexes.

2) La création du Sénat à côté de l'Assemblée Nationale est inutile à notre avis vue la fragilité du budget de l'Etat.

Pour nous, l'Assemblée Nationale peut seule déjà voter les lois proposées par l'Etat et aussi contrôler les actions gouvernementales. Il faut plutôt renforcer la capacité de l'Assemblée Nationale en ressources humaines, financières, structurales et aussi améliorer les conditions de travail pour répondre aux du peuple .Cela nous amène à économiser les moyens de l'Etat d'investir ailleurs

3) La création des grandes institutions : la cour suprême, le conseil constitutionnel, la cour de compte la mediature, HCC etc. est indispensable dans pays de droit, démocratique et d'ailleurs prévue dans la constitution tchadienne de 1996.

Chacune de ces institutions a un rôle à jouer et une tache bien définie

Actuellement, le conseil constitutionnel est réduit à une chambre, il doit par conséquent reprendre sa place.

Leur création donne à l'Etat tchadien plus crédibilité, de représentation sur la scène internationale.

4) Oui la séparation du pouvoir est respecté dans notre pays le Tchad

Cette séparation vise à éclaircir les fonctions de l'Etat afin de limité l'arbitraire et d'empêcher les abus liés à l'exercice de missions souveraines.

Au Tchad, elle a été plus ou moins rigoureusement mise en pratique. Elle distingue trois fonctions principales au sein du régime politique :

- La fonction d'édition des règles générales constitue la fonction législative ;

- La fonction d'exécution de ces règles relève de la fonction exécutive ;
- La fonction de règlement des litiges constitue la fonction juridictionnelle.

5) Au pays de droit, la justice occupe une place de choix dans politique hardie du gouvernement par conséquent elle doit être au-dessus de tout.

Dans notre pays, la justice est marginalisée, négligée pour ne pas dire piétinée.

Certains actes comme les exactions, l'impunité, l'insécurité diffuse, les viols répétitifs violences faites aux femmes sont dus à la non application des lois édictées par la justice. Elle est impuissante, elle est impartiale.

Face à cette situation désolante, nous proposons alors repartir sur des nouvelles bases qui mettent la justice à titre illustratif en lui léguant des tâches délicates et régaliennes. A travers cette volonté politique, on aura une justice totalement indépendante, saine transparente et sans filtre.

Nous demandons également au gouvernement d'améliorer les conditions de travail des magistrats, d'assurer leur sécurité. Cela va entraîner éventuellement la disparition de certaines pratiques néfastes telles que : la corruption, qui paralyse l'appareil de l'Etat le favoritisme, le clientélisme, etc. La justice ne se négocie pas, elle doit être au centre de toutes les préoccupations dont l'égalité de peuple devant la loi, elle est la boussole qui va guider tout un chacun.

Administration du territoire et Gouvernance locale

- 1) Maintenir la forme décentralisée de l'Etat telle que prévue dans la constitution tchadienne.

Renforcer le processus de décentralisation et ne tenir que le rôle de la chefferie traditionnelle avec un statut particulier en jouant pleinement leur rôle.

- 2) Les communes depuis leur mise en place en 2012 présentent un bilan acceptable dans les grands centres urbains. Elles dégénèrent la recette publique surtout en matière des taxes et impôts.

Dans la province de l'Ennedi-Est, les communes sont créées mais font face à certaines difficultés, le cas des marchés hebdomadaires. Ce genre des n'existent pas dans le chef-lieu ni dans les départements.

La mise en place de cette initiative est importante consiste à créer les marchés hebdomadaires dans la province.

- 3) Les chefferies traditionnelles sont des administrateurs depuis la constitution de 2018, ils sont considérés comme des médiateurs entre le peuple et l'Etat. Ils doivent jouer pleinement leur rôle prévu dans la constitution de 2018 et non comme des auxiliaires de l'administration de 2016.

Partis politiques et Processus électoral

1) L'organisation des moyens colossaux.

A cet effet la durée idéale du mandat du Président de la République est de sept ans renouvelable une seule fois ;

-Pour les Députés six ans ;

-Pour les élus locaux cinq ans.

2)La réforme que nous proposons est limiter le nombre des partis politiques tout en leur fixant des critères et des objectifs de leur création.

Certains partis politiques sont créés à des fins lucratives dans le sens de multipartisme au Tchad pour redynamiser la démocratie dans notre pays.

Il est souhaitable que l'Etat donne des subventions uniquement à ces partis qui jouent activement leur rôle dans la vie politique tchadienne.

3) Elargir le mode de désignation des membres de la CENI à la société civile ;

- Interdire dans la constitution de proroger les mandats législatifs ;

- Le recensement électoral doit prendre en compte le recensement général de la population et de l'habitat ;

- Instaurer aux électeurs le système de carte biométrique suivi de l'empreinte pour éviter le trucage ou le holdup électoral ;

- Reconnaître le résultat des élections publiés par la CENI pour éviter la crise postélectorale.

Autres suggestions

- Elargir le domaine de compétence de HCC en compte de campagne électorale à l'utilisation des SMS et internet par les différentes et regroupements politiques engagés dans le processus électoral ;

- Rendre indépendant le conseil supérieur de magistrature et laisser les magistrats de jouer pleinement leur rôle de l'exécution et renforcer le CSM pour lui garantir son indépendance ;

- Ne pas prendre en compte le poste de vice-président ;

- Instaurer une instance de vérification préalable de candidature à la nomination dans toutes les institutions de l'Etat (homme qu'il faut à la place qu'il faut), mettons l'accent sur le mérite et la compétence.

1. Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense

Sujet 1 : Droits Humains, libertés fondamentales et les droits de la défense

Sur cette partie, deux points importants ont été soulevés :

- 1. L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'Homme est-elle garantie dans notre pays et singulièrement dans votre province ?**
- 2. Que faut-il faire pour améliorer davantage la situation des droits de l'Homme dans notre pays en général et/ou dans votre province ?**

Réponse n°1 : elle est garantie quand nous considérons la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de presse...Mais à l'échelle de la province, la recrudescence des conflits agriculteurs/éleveurs et les traitements qui suivent dans ces cas mettent à mal l'exercice des libertés et droits de l'Homme à cause des amendes colossales fixées et le traitement inhumain et dégradant infligé aux divers personnes incriminées.

Réponse n°2 : pour améliorer la situation des droits de l'Homme, il faut sanctionner sévèrement les auteurs de violations des droits de l'Homme quels que soient leur rang social, leur appartenance pour faire renaître la confiance au sein de la communauté.

Sujet 2 : libertés syndicales et associatives, pouvoir d'achat

Sur cette partie une question a été posée.

- 1. Quelles sont les entraves à l'exercice des droits des syndicats et à la promotion du rôle de la société civile dans notre pays ?**

Réponse n°1 : les entraves à l'exercice des droits syndicaux et à la promotion de la société civile résident principalement dans le mélange de genres, car les syndicats et la société civile semble parfois sortir de leur rôle traditionnel qui est la défense des intérêts moraux, matériels et financiers de leurs adhérents pour se consacrer à des activités purement politique qui ne relèvent pas de leur compétence, conformément aux textes qui régissent ces entités.

Sujet 3 : démocratie et citoyenneté

Sur ce sujet, plusieurs questions ont été développées :

- 1) Quelles sont les pistes d'amélioration des libertés syndicales et associatives que proposeriez-vous ?**
- 2) Comment renforcer davantage l'effectivité de la démocratie dans notre pays ?**

- 3) **Au regard de l'importance du droit de vote pour les citoyens, quelles sont les dispositions à prendre pour garantir à chacun le plein exercice de ce droit ?**
- 4) **Comment garantir la transparence du processus électoral dans notre pays ?**

Réponse n°1 : il est souhaitable que les domaines d'activités des syndicats soient clairement définis pour empêcher toute immixtion dans les domaines qui ne relèvent pas leur compétence.

Réponse n°2 : l'effectivité de la démocratie se reflète dans l'organisation régulière des élections dans notre pays. Elle s'exprime par le respect de la constitution et de tous les textes qui organisent l'Etat et par une justice impartiale qui s'applique à tous sans distinction.

Réponse n°3 : les dispositions à prendre pour garantir le plein exercice du droit de vote à chaque citoyen passe prioritairement par l'organisation d'un recensement électoral fiable. Il faut également s'assurer que tous les citoyens disposent de leur carte électorale et procéder à la formation des citoyens pour qu'ils puissent mieux maîtriser les procédures et mécanismes de vote.

Réponse n°4 : garantir la transparence du processus électoral dans notre pays impose de :

- Créer les conditions de participation au vote de tous les citoyens ;
- Examiner tous les recours formulés par les citoyens lors des contentieux électoraux et y donner suite pour rendre la confiance à tous les électeurs ;
- Disposer d'un fichier électoral fiable et constamment mis à jour,
- Organiser des élections transparentes, libres crédible.

Sujet 4 : libertés de la presse et rapports média-pouvoirs publics

Ce sujet permet de connaître l'exercice des libertés de la presse dans notre pays et leur domaine d'intervention, ce qui nous amène de faire le point sur deux (2) questions:

1. **que pensez-vous de l'exercice de la liberté de presse dans notre pays ?**
2. **quelles propositions faites-vous dans le sens du renforcement de la liberté de la presse dans notre pays et dans votre province en particulier ?**

Réponse n°1 : la presse vraiment libre dans notre pays, mais son contenu a parfois tendance à la diffamation et aux attaques personnalisées contre certain citoyens cibles.

Réponse n°2 : pour renforcer la liberté de la presse dans notre pays et par conséquent dans les provinces, les propositions suivantes sont à considérer :

Aux médias :

- respecter les règles d'éthique et de déontologie régissant la profession ;
- s'affranchir de l'autocensure ;

- tenir compte de leur mission sociale en facilitant le dialogue, la compréhension mutuelle, la prévention et le règlement des conflits ainsi que la cohésion sociale.

Au gouvernement, de :

- veiller à la professionnalisation du métier de journalisme ;
- assurer un accès équitable aux médias publics et éviter la monopolisation des médias d'Etat ;
- concevoir une politique nationale de communication pour le développement ;
- faciliter l'accès des médias aux sources d'information ;
- augmenter l'aide à la presse ;
- créer un centre de formation initiale et continue des journalistes ;
- renforcer les capacités des stations provinciales en vue de promouvoir les valeurs économiques, culturelles et sociales en consolidant la paix, l'unité nationale, la cohésion pacifique et le vivre ensemble ;
- multiplier les maisons de médias dans les provinces ;
- accorder un statut particulier aux fonctionnaires du ministère de la communication.

A la haute autorité des médias et de l'audiovisuel, de :

- Veiller à l'application stricte de textes régissant l'exercice de la liberté de la presse et à la déontologie de l'exercice du métier de journalisme ;
- Renforcer les dispositions légales relatives aux communications digitales.

Sujet 5 : les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées

Sur cette partie, une question a été posée.

- 1. La répression de ces pratiques interdites est-elle réellement assurée par les juridictions nationales ? si non, que proposez-vous pour surmonter les entraves à la répression de ces pratiques ?**

Réponse n°1 : Certes ces pratiques et ces traitements inhumains sont interdits de manière formelle par les juridictions nationales. Cependant, dans les faits, ces pratiques continuent à être appliquées par certains éléments des forces de l'ordre. A titre d'exemple, la torture appelée « ARBATACHAR » est toujours en vigueur dans certaines de nos provinces.

Sujet 6 : droits des personnes vulnérables

La aussi trois (3) questions ont été lancées:

- 1- Comment assurer une protection optimale des handicapés, des enfants et des femmes ?**

2- Comment faire respecter les droits de chacune de ces catégories à adopter en leur faveur ?

Réponse n°1 : la plus grande difficulté des handicapés et leur insertion sociale et professionnelle à cause de leur handicap.

L'Etat devra veiller à créer les conditions pour permettre ou faciliter cette insertion et assurer ainsi une protection optimale de cette frange de la population vulnérable.

Pour les femmes et les enfants, l'adoption d'un code de la famille pouvait créer les conditions juridiques d'une protection légale de cette population cible, souvent victime des violences.

Réponse n°2 : l'Etat doit réprimer toutes les violences faites à l'encontre de ces personnes.

Réponse n°3 : il faut créer une forme de discrimination positive en faveur ces personnes.

Sujet 7 : sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales

Sur ce, deux (2) questions ont été soulevé:

- 1- La politique nationale en matière de sécurité sociale répond-elle aux attentes des citoyens ?**
- 2- Les institutions de prévoyance sociale sont-elles suffisamment outillées et disposent-elles des moyens d'actions à la dimension de leurs missions ?**

Réponse n°1 : l'existence d'une couverture santé universelle est véritablement un handicap majeur dans notre pays est fait que la politique en matière de sécurité sociale ne répond pas aux attentes du pays ;

Réponse n°2 : la misère que vivent les retraités pour la perception de leurs allocations de retraité en constitue une preuve édifiante.

La précarité des moyens d'existence empêchent les citoyens de souscrire à des formes d'assurance diverses pour la protection sociale.

Réponse n°3 : l'Etat devra mettre en œuvre le projet de la couverture sanitaire universelle pour permettre aux plus démunis de faire face aux difficultés quotidiennes d'existence.

Conclusion

En vue de rendre compte de manière fidele et analytique à l'atelier du dialogue social que nous avons commencé le 30 Octobre et qui s'est achevé le 01 Novembre 2021 aura été d'une grande nécessité. L'atelier était actif et participative, riche et bénéfique, en ce sens, il nous a permis de comprendre beaucoup de réalités et proposer des pistes de solutions durant les 3 jours. Sur ce, nous attendons impatiemment d'autre assise à l'endroit de **CODNI**.

Thématique 4 : politiques publiques sectorielles

1. Conditions d'amélioration des Politiques sectorielles

Question 1 : Comment assurer une « bonne » gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, de gestion et de reddition de compte relativement aux deniers publics ?

Réponse 1 : La gouvernance est l'art de diriger ou de conduire aux bonnes fins optimales les missions et politiques publiques pour lesquelles les fonds publics (deniers publics) sont alloués. Ainsi, une bonne gouvernance des deniers publics oblige aux respects de l'éthique, de la déontologie professionnelle et à la qualité d'un bon leader pour atteindre les objectifs socioéconomiques des activités menées et maitriser les coût-qualité-délais.

Le Dirigeant ou Leader doit définir les missions à réaliser conformément aux politiques sectorielles ; il doit définir les compétences requises ; il doit contrôler et analyser les activités et évaluer les impacts socioéconomiques et enfin établir les états financiers et annexés des activités menées puis faire des recommandations d'amélioration des non-conformités constatées.

Question 2 : Comment améliorer davantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue de développement économique de notre pays ?

Réponse 2 : Concernant cette question, il faut rappeler le Tchad est un pays enclavé où le transport est une source génératrice des coûts accessoires exorbitants. Les modes de transport appropriés au Tchad sont le routier et l'aérien qui engendrent beaucoup de risques aux passagers et aux marchandises en transit du fait des capacités de chargement, d'état dégradé de routes, de coût de transit aérien. Ainsi, pour un bon climat des affaires au Tchad, il faut :

- Veiller aux bons états de fonctionnement des voies de communication urbaines et interurbaines (Routes et Aéroports) ;

- Mettre en place un cadre législatif de réglementation et régulation favorable à la création et au fonctionnement des Entreprises au Tchad ;
- Adopter une bonne politique fiscale d'attractivité des Entreprises ;
- Adopter une politique de lutte contre la concurrence déloyale des firmes multinationales ;
- Apurer à terme échus les dettes intérieures des Opérateurs économiques ;
- Réaliser des investissements productifs à valeur ajoutée ;
- Eviter les détournements, l'impunité, avoir la crainte de la justice ;
- Créer un cadre de vie propice à l'épanouissement du bien-être de la population ;
- Internaliser les impacts environnementaux d'évolution des besoins et attentes de la population ...

Question 3 : Comment assurer un développement rural durable ?

Réponse 3 : La valorisation du capital humain à travers l'adoption de:

- politique de formation-Emploi-Innovation en faveur de la jeunesse ;
- politique de couverture sanitaire de qualité de la population ;
- Politique de gratuité de l'éducation ;
- Politique de soutenabilité et d'encouragement de la scolarité féminine,
- Politique de répression des mariages précoces et d'espacement de naissance ;
- Politique d'équité de genre ;
- Politique d'éducation de base de qualité axée sur la paix sociale, la sécurité, la crainte de la justice et la cohabitation pacifique ;
- Politique d'assainissements publics, de sensibilisation contre les pandémies IST/VIH, paludisme, covid-19 ;

Question 4 : L'évolution démographique galopante non encadrée crée des difficultés de gestion de nos villes : quelle politique urbaine durable peut-on envisager pour répondre aux exigences de qualité de vie ?

Réponse 4: la politique urbaine durable à envisager pour répondre aux exigences de qualité de vie, face à l'évolution démographique galopante non encadrée sera axée sur :

- La maîtrise de l'accroissement démographique de la population urbaine et rurale par l'adoption d'un plan d'aménagement territorial (plan urbain et régional) ;
- La maîtrise de couverture sanitaire à travers des structures sanitaires de qualité ;
- La politique de soutenabilité du système éducatif ;
- Politique d'emploi pour l'absorption de taux de chômage.

Ce qui permet de disposer des ressources humaines qualifiées et hautement compétitive sur le marché de travail ; la maîtrise de taux de natalité, de mortalité et de fécondité puis un système économique planifié.

Question 5 : Comment combler les insuffisances des politiques sectorielles ?

Réponse 5 : Pour combler les insuffisances relevées dans les politiques sectorielles, il importe de :

- Compiler –analyser – Evaluer – proposer un plan d'amélioration continue afin d'intégrer ces insuffisances dans les impacts socioéconomiques ;
- Créer des structures appropriées de financement des déficits des entreprises et d'encouragement des nouveaux entrepreneurs .

Question 6 : Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ?

Réponse 6 : La valorisation du capital humain repose sur les actions suivantes :

- Adopter une politique de formation technique et professionnelle de qualité axée sur l'emploi des jeunes ;
- Promouvoir l'accès aux soins de qualité et aux services socioéconomiques de qualité ;
- Promouvoir l'équité de genre ; sanctionner les mariages précoces, les violences faites aux femmes et enfants ;
- Renforcer les capacités humaines, matérielles, techniques et financières des structures de formations.

Question 7 : Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ? Comment diversifier notre économie ?

Réponse 7 : L'économie tchadienne est basée d'une part sur les industries extractives notamment l'exploitation des ressources pétrolières et d'autre part, sur les cultures de rente (coton, arachides...) et l'artisanat, l'élevage, la pêche et la cueillette (gomme arabique). Mais seule l'exploitation pétrolière qui bénéficie des lourds investissements, ce qui rend vulnérable l'économie tchadienne aux chocs exogènes. Ainsi, il importe de :

- diversifier les sources de l'économie tchadienne afin de valoriser nos ressources naturelles et créer d'emploi à la jeunesse ;
- Réaliser des investissements productifs pour transformer nos ressources naturelles en produits finis susceptibles d'auto dépendre nos besoins de consommation en local.

Question 8 : Pourquoi les lois, institutions et mécanismes de suivi de politiques publiques ne concourent-ils pas à asseoir une bonne gouvernance des secteurs publics ?

Réponse 7 : les lois, institutions et mécanismes de suivi de politiques publiques ne concourent pas à asseoir une bonne gouvernance des secteurs publics, en raison de la légèreté du système de contrôle, du laxisme et de la corruption...

Thématique 5 : questions sociétales

1. Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux valeurs

Propositions :

Quelles politiques et mesures adéquates à adopter pour faire face à la dégradation de l'éthique et des valeurs morales, traditionnelles et religieuses dans notre pays ?

- Inscrire dans les programmes des enseignements l'éthique ;
- Promouvoir les valeurs morales ;
- Accorder une place privilégiée aux traditions dans les cérémonies officielles et privées

Comment faire pour mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelles et religieuses dans notre pays ?

A l'État, il est recommandé de :

- sensibiliser les familles afin d'inculquer et de transmettre les valeurs morales fondamentales modernes, traditionnelles, religieuses et culturelles, notamment celles d'amour, du vivre ensemble, de la citoyenneté ;
- sensibiliser la population au dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit ainsi que le respect des symboles et des Lois de la République ;
- impliquer les autorités traditionnelles et religieuses aux actions de sensibilisation et de conscientisation des masses sur la citoyenneté et le vivre ensemble ;
- restaurer et dispenser des cours de civisme dans les établissements scolaires

aux parties politiques :

Propositions :

- jouer leur rôle dans l'exercice de la démocratie, le façonnage d'une conscience politique positive de la population ;

Comment faire pour inculquer aux citoyens un bon usage un des réseaux sociaux ?

Propositions :

- mettre en place une politique et une réglementation relatives à l'utilisation des réseaux sociaux ;

- protéger les enfants et les jeunes contre la cybercriminalité et la cyber délinquance ;
- déployer des efforts pour l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par toutes les couches sociales de la population tchadienne ;
- réaliser l'inclusion numérique ;
- sensibiliser les citoyens sur l'utilisation des réseaux sociaux.

2. La moralisation de la vie nationale, la lutte contre la corruption, les détournements et les prévarications et prédatons de toutes sortes

Que faire pour donner à la gouvernance de notre pays une image saine et digne d'une société tournée vers développement et le progrès social ?

Quelques propositions pour une meilleure gouvernance dans notre pays :

- instituer auprès de la Présidence de la République une structure en charge de la moralisation de la vie publique pour concevoir, exécuter, suivre et évaluer la politique gouvernementale en terme de moralisation de la vie de la vie de Nation : Haute Autorité de l'Ethique et de la Bonne Gouvernance ;
- faire élaborer, adopter et appliquer des codes d'éthique et de déontologie pour tous les corps de l'Etat civils et militaires publics et organiser dans chaque département ministériel, des sessions de remise à niveau des agents publics par rapport aux clauses déontologiques et d'éthique ;
- encadrer et suivre une bonne conduite d'éthique au sein des organisations (partis politiques, entreprises, organisations de la Société Civile, Multinationales.....)
- bannir les nominations complaisantes à des hautes fonctions de l'Etat et aux postes techniques.

Que faut-il faire davantage pour lutter contre la corruption, l'enrichissement illicite et les abus des biens publics ?

Recommandations au Gouvernement :

- adopter les documents d'enquête nationale sur la perception de la corruption au Tchad en vue de mettre en place une politique nationale de lutte contre la corruption ;
- créer une commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, indépendante du pouvoir exécutif et dirigée par des personnes crédibles ;
- mettre en œuvre les dispositions des instruments internationaux de lutte contre la corruption ratifiée par le Tchad.

Recommandations au Parlement :

- exiger la production régulière par le Gouvernement du Projet de loi de règlement à l'issue de chaque exercice budgétaire.

Recommandations à la Société Civile :

- jouer son rôle d'éveil des consciences à la citoyenneté.

Recommandations aux médias :

- jouer leur rôle d'information, de la promotion de la culture du civisme ;
- informer, sensibiliser et former la population sur les méfaits de la corruption ;
- continuer à dénoncer les faits de corruption dont elle est témoin ;
- créer un réseau des associations de défense des droits Humains sur la corruption

Propositions :

- Renforcer les structures éducatives ;
- Mettre en place un mécanisme de dénonciation des actes de corruption au sein des services publics ;
- Insérer des programmes de sensibilisation sur les réseaux sociaux au niveau des médias nationaux ;
- Suivre, contrôler et sanctionner les infractions, pratiques de corruption en matière de gestion des deniers publics ;
- Mettre en place un processus concurrentiel pour les nominations aux postes de responsabilité au sein de l'Etat ;
- Insérer des lois qui répriment les cas de détournement, d'enrichissement illicite et de corruption dans la constitution.

3. *Les chefferies traditionnelles*

Propositions :

- Redorer la dignité et l'honorabilité des chefferies traditionnelles pour que leurs avis et orientations comptent ;
- Protéger les chefferies traditionnelles des humiliations et autres comportements ;
- Renforcer le rôle des chefferies traditionnelles pour qu'elles jouent l'interface entre les différentes communautés pour la cohabitation pacifique et la cohésion sociale.
- Renforcer les liens entre le pouvoir, les chefferies traditionnelles pour assurer une continuité dans des valeurs de cohabitation pacifique et du vivre ensemble.

4. *Les congrégations religieuses*

Que faut-il faire pour promouvoir davantage la laïcité de l'Etat:

- Traiter à égalité les religions dans les manifestations diverses ;
- Organiser des manifestations de brassage des religions en commençant par les enfants et les étendre aux adultes ;

- Favoriser les manifestations communes inter-religieuses, à l'exemple des prières interconfessionnelles ;

Quel rôle l'Etat peut-il jouer pour garantir la laïcité de l'Etat, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble des populations et l'entente entre les différentes confessions religieuses ?

- Appuyer les différentes confessions religieuses dans l'accomplissement de leurs missions afin de garantir la laïcité de l'Etat, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble et l'entente interreligieuse, en renforçant leurs capacités et en les encourageant dans des actions de sensibilisation des populations.

Que peut faire l'Etat pour aider les confessions religieuses à mieux jouer leur rôle dans la recherche de la paix sociale, ainsi que pour la paix inter-religieuse ?

- renforcer le pouvoir de conciliation des autorités religieuses pour qu'elles contribuent activement dans la recherche de la paix sociale et de la paix intra/interreligieuse ;

-

5. La question de la dia

Que doivent faire les pouvoirs publics pour éviter un usage généralisé de cette pratique, qui met à mal le vivre ensemble entre les communautés qui la pratiquent et celles qui ne la reconnaissent pas ?

Les pouvoirs publics doivent :

- dans les cas de crimes, donner la primauté à l'application des peines pénales ;
- éviter d'étendre la pratique de la dia dans les communautés où les us et coutumes ne la prévoient pas du tout ;
- sensibiliser les citoyens sur le vivre ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique ;
- sensibiliser les leaders d'opinion, les chefs des communautés et les leaders religieux sur les impacts négatifs de la pratique de la dia sur le vivre ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.

6. Le bilinguisme

Que doivent faire les pouvoirs publics pour que l'enseignement du français et de l'arabe soit davantage une réalité nationale ?

Propositions :

- la formation continue des enseignants francophones en arabe et des arabophones en français ;
- la révision et la restructuration des programmes bilingues en tenant compte de la réalité linguistique du pays ;

- l'acquisition des manuels, des matériels didactiques et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- l'augmentation de la part de subvention de l'Etat à la promotion du bilinguisme ;
- le développement des dispositifs d'apprentissage des deux langues pour les cadres de l'administration ;
- la formation des cadres pour le suivi évaluation de la mise en œuvre du bilinguisme.

Que faire pour éviter l'amalgame entre langue officielle et les religions ?

- intensifier la sensibilisation des populations sur la nécessité de séparer les langues officielles (français et arabe) et les religions ;
- sensibiliser les jeunes pour qu'ils ne soient pas la proie des extrémistes religieux ;
- renforcer le système de suivi évaluation, de l'encadrement et de supervision de l'enseignement bilingue ;
- la contractualisation et/ou intégration des enseignants bilingues formés ;
- former des enseignants polyvalents et bilingues de type nouveau

Comment faire pour promouvoir le multilinguisme dans notre système éducatif ?

- élaborer, adopter et mettre en œuvre une stratégie nationale de mise en œuvre du bilinguisme ;
- multiplier les établissements d'enseignements multilingue.

7. *La solidarité avec les couches vulnérables ; La lutte contre les précarités et la pauvreté ; Les mutilés de guerre ; Le problème de la migration ; L'exode rural.*

Que doivent faire les pouvoirs publics pour résoudre les précarité à laquelle font face les couches vulnérables ?

Pour réduire les conditions précaires des couches vulnérables, les pouvoirs publics doivent :

- Concevoir, adopter et mettre en œuvre des politiques et programmes relatifs à la protection sociale ;
- Renforcer les mesures prises et les renforcer par la mise en place des cadres juridiques, institutionnels innovants et l'utilisation des outils et instruments pragmatiques, cohérents et adaptés aux défis à relever ;
- Evaluer la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS)
- Promouvoir la bonne gouvernance ;
- Multiplier et décentraliser davantage les structures de fourniture des services sociaux de base en zone rurale ;
- Améliorer le niveau de vie des populations en zone rurale pour limiter l'exode rural ;

- Promouvoir l'entreprenariat rural pour l'autonomisation des femmes et jeunes

8. La dimension genre et la promotion de la femme

Propositions :

- Adopter le Code des Personnes et de la Famille
- Appliquer effectivement les textes instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives dans tous les secteurs de la vie publique et privé des textes interdisant le mariage d'enfant ainsi que les dispositions du Code pénal réprimant les violences basées sur le genre
- Impliquer davantage les femmes dans les missions de maintien de la paix ;
- Outiller les femmes, en particulier les femmes rurales, d'un point de vue légal, éducatif et économique afin qu'elles franchissent l'étape de l'autonomisation ;
- Miser davantage sur l'éducation et le maintien des filles à l'école
- Appliquer la loi N°032 du 05 juillet 2018 relative à la prise en compte du genre dans les postes électives et nominatives ;

9. Le trafic d'enfants

Propositions :

- Adopter le Code des enfants ;
- Appliquer effectivement contre les parents et complices de trafic d'enfants les dispositions des Conventions en la matière auxquelles le Tchad est partie prenante et les dispositions législatives et réglementaires nationales en vigueur ;
- Réduire substantiellement le désœuvrement et les conditions précaires des parents par la mise en œuvre des programmes et des projets ruraux ;
- Lancement et conduite des études prospectives sur l'évolution des problèmes, besoins et aspirations des jeunes en milieu rural et mise en œuvre des actions y recommandées ;
- Construction des centres multifonctionnels des jeunes (centre de formation, de loisir, d'écoute et d'orientation) ;
- Allègement des mécanismes d'accès aux financements des projets portés par des jeunes ;
- Exonération des entreprises nouvellement créées par les jeunes et/ou au profit des jeunes

Autres propositions phares

Les propositions suivantes viennent en complément de celles formulées conformément aux thématiques contenues dans la grille du CODNI, du fait que cette dernière ne les a pas pris en compte, selon les participants.

1. Pour s'assurer de l'application effective des résolutions, les participants ont demandé de rendre obligatoire le caractère « **souverain** » du dialogue national inclusif qui va s'ouvrir en décembre 2021 au Tchad ;
- 2- Mettre un accent particulier sur la politique sanitaire nationale en renforçant davantage la création et la décentralisation des infrastructures et la formation du personnel ;
- 3- Ressortir en priorité la question de création d'emploi pour les jeunes dans les discussions du dialogue national inclusif en perspective ;
- 4- Mettre en place un organe autonome pour la mise en œuvre et le suivi des propositions sorties de ce dialogue ;
- 5- Faire de la gouvernance une thématique à part entière à aborder lors du dialogue national inclusif ;
- 6- Engager la réforme du secteur de la sécurité ;
- 7- Faire une exploitation judicieuse et fidèle du travail abattu par les participants à cette rencontre.

A. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a enregistré les interventions des Autorités de la Province de l'Ennedi- Est et la Mission du CODNI, Elle s'est déroulée aussitôt après validation du présent rapport du 31 octobre 2021 dans la salle des réunions de la Mairie de la Ville d'Amdjarass.

B. OBSERVATIONS PARTICULIERES

1. Les questions de justice, de gouvernance, de la corruption et de sécurité ont dominé les interventions, sans pour autant vider les autres de leurs substances ;
2. Revenir à l'ancien découpage administratif du Tchad.

CONCLUSION

Il faut retenir que l'organisation des présentes assises des consultations des forces vives tchadiennes dans la province de l'Ennedi-Est sur le Dialogue National Inclusif a été une réussite. Les travaux se sont déroulés sans incident et les participants ont contribué activement par leurs interventions tout en apportant des suggestions pertinentes sur toutes les questions soulevées lors de la rencontre.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence des participants ;

Annexe 2 : documents des travaux des groupes ;

Annexe 3 : Questionnaire sur les différentes thématiques (CODNI) ;

Annexe 4 : discours d'ouverture du Gouverneur de l'Ennedi-Est